



Les comptes rendus des conseils municipaux
sont disponibles sur le site
de la communauté de communes
www.pays-beaumedrobie.com
et sur le site internet de Payzac :
www.payzac07.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 06 DECEMBRE 2021

Présents :

COULANGE François, DUCLOUX Sébastien, EL BAZAZI Omar, ESPERANDIEU Anne, FURIC Brigitte, GAIIO Christine, GRANCIER Charlotte, ADAM Gilles, MOUTET Nathalie, AUBERT Julien, PEILLEX Jean-François, ROCHE Julien.

Absents Excusés :

MATHON Elodie
LEYRIS Françoise procuration à PEILLEX Jean-François,
ROGIER Olivier procuration à ADAM Gilles

Secrétaire de séance : Madame MOUTET Nathalie

Demande de rajout d'une délibération : *Mise en non-valeur :*

Demande de report d'une délibération : *Aliénation d'un chemin rural*

Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

Ouverture de la séance : 20h30.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 26 octobre 2021

Le CR est approuvé il est juste demandé de rajouter le montant de la caution pour la location des salles communales

Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

Admission en non-valeur :

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Modification de la délibération n° 2021/022 réfection de la prise d'eau de la fontaine des Aliziers :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de modifier la délibération n° 2021/022 du 23 octobre 2021 afin de rajouter la somme de 2000,00 euros au montant des travaux de maçonnerie du fait qu'une partie du mur le long de la fontaine s'est écroulé au mois de novembre dernier :

Abattage et défrichage : 1000 euros TTC

Nettoyage, démontage et remontage à l'identique de la voute et des murets : 7 160 euros TTC au lieu de 5 160 euros prévus initialement.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Signature de la convention pour la valorisation des Certificats d'Economies d'Energie issus d'opérations réalisées sur les patrimoines des collectivités :

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Décision modificative n° 3 au budget principal :

	Opération 113		
	Article 2158		+ 2100.00 €
	Chapitre 020		
	Dépenses imprévues		- 2100.00 €

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Décision modificative n° 4 au budget principal :

	Opération 10		
	Article 2151		+ 10 000.00 €
	Opération 21		
	Article 21318		-10 000.00 €

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Questions diverses :

Différentes questions ont été abordées

Fin de la réunion 22h30

Le Maire
F. COULANGE

